

**31ST GENEVA
INTERNATIONAL
FILM FESTIVAL**

**BEYOND
CINEMA**

**31.10-09.11.2025
GIFF.CH**

CHARTRE DES BÉNÉVOLES

GIFF GENEVA
INTERNATIONAL
FILM FESTIVAL
BEYOND CINEMA

GDM GENEVA DIGITAL
MARKET
THE SWISS EVENT
FOR AUDIOVISUAL
INNOVATION

CHARTRE DES BÉNÉVOLES

Depuis plus de trente ans, le Geneva International Film Festival (GIFF) fait vibrer Genève au rythme du cinéma, des séries et des arts immersifs. Pionnier dans son ouverture à la télévision et aux nouvelles formes audiovisuelles, il est aujourd'hui un lieu d'expérimentation où se croisent créateur·ices, professionnel·les et publics venus du monde entier.

Si le festival anime l'âme cinéophile de Genève depuis plus de trois décennies, c'est avant tout grâce à la générosité et à l'enthousiasme de celles et ceux qui le font vivre au quotidien : ses bénévoles. Chaque année, près de 300 personnes s'engagent à nos côtés pour accueillir le public, soutenir l'organisation et contribuer à la réussite de cet événement. Leur implication est précieuse, et sans elles, le GIFF ne serait tout simplement pas possible.

Cette charte a pour vocation de poser les bases de notre collaboration et de refléter l'esprit du festival: convivialité, curiosité, ouverture et engagement. En rejoignant notre équipe, tu deviens non seulement acteur·rice de l'événement, mais aussi ambassadeur·trice d'un projet qui célèbre la créativité et l'innovation.

Elle formalise également les engagements réciproques entre le GIFF et chaque bénévole, afin que ton expérience au sein du festival se déroule dans les meilleures conditions possibles.

LE GIFF S'ENGAGE À :

- Te remercier pour ton engagement - nous souhaitons reconnaître ton travail en t'offrant des contreparties adaptées aux tâches accomplies. Ta participation te donne droit à une accréditation bénévole, qui t'offre l'accès à toutes les projections du GIFF ainsi qu'aux conférences du GDM, en plus de nombreux autres avantages ;
- T'accompagner lors de ton entrée en fonction dans ton secteur ;
- T'offrir un cadre de travail agréable et veiller à ton bien-être durant le festival ;
- Respecter la loi sur la protection des mineurs ;
- Te fournir une attestation de bénévolat (sur demande) ;
- Intervenir en cas de harcèlement, discrimination ou tout comportement qui pourrait te mettre mal à l'aise ainsi que tout conflit qui pourrait survenir, notamment entre responsable et bénévole.

LE BÉNÉVOLE S'ENGAGE À :

- Être ponctuel·le et assidu·e pour toutes les missions ;
- Se référer à son responsable pour toute décision ou problème rencontré pendant son service ;
- Informer de manière anticipée (sauf cas de force majeure) toute modification aux plannings impartis
- Porter les valeurs du festival tels que le respect, la bienveillance, l'inclusion, la tolérance et l'ouverture. Aucune conduite à caractère sexiste, homophobe, transphobe et discriminatoire ne sera acceptée;

- Adopter une attitude exemplaire et responsable, en s'abstenant de consommer des boissons alcoolisées et autres substances nocives pendant son service, et en faisant preuve de calme, bienveillance et de disponibilité envers les différents publics.
- Etre couvert-e par une assurance accident (LAA)
- Profiter du GIFF et de toutes ses activités !
- En cas de non-respect d'un ou plusieurs points de cette charte, le GIFF se réserve le droit de mettre fin à sa collaboration avec la personne bénévole, avec effet immédiat, et de lui refuser l'accès au festival selon la gravité de la faute.

DROIT À L'IMAGE :

L'équipe officielle des photographes et des vidéastes couvre tous les événements du GIFF. Sans notification particulière de votre part et hors images exclusives, les images et extraits vidéo pourront être diffusés sur l'ensemble de nos supports.

PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ :

Chacun-e doit pouvoir s'épanouir et se sentir en sécurité sur son lieu de travail. Le festival doit être un lieu de discussion et de partage d'idées dans un contexte d'ouverture d'esprit, de respect et de tolérance. Les atteintes à l'intégrité personnelle sont préjudiciables au bien-être et constituent un danger pour la santé des personnes concernées ainsi que pour la collaboration au sein du festival. Elles ne sont donc pas tolérées au GIFF. Cette consigne concerne tout particulièrement : le harcèlement, le mobbing, la violence morale, le harcèlement sexuel, la discrimination, la contrainte à la consommation d'alcool ou d'autres substances nocives.

Au nom de toute l'équipe du GIFF, merci de vivre cette aventure avec nous !